



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office Municipal
des Sports (OMS)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoins :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2004

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Au titre de l'année 2004 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal des Sports (OMS) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

N°	Associations	Subventions 2003	Subventions CM du 26 mars 2004	Subventions CM du 25 juin 2004
		FONCT.		FONCT. ⁽¹⁾
4004	Amicale Laïque Niortaise			154 €
9062	Avenir de Cholette	266 €		370 €
18099	Milles Bulles	663 €		663 €
4019	Niort Badminton Club	1 921 €		1 677 €
4083	Niort Squash			96 €
4080	Para Club des Deux-Sèvres	201 €		86 €
20376	Récréo	709 €	462 €	94 €
4014	Shotokan Karaté Do	1 335 €		910 €
4089	Twirling Club Niortais	1 130 €		1 155 €
4063	Union Athlétique St Florent	5 637 €		4 791 €
				9 996 €

Imputation budgétaire : 65.400.6574 # 01718

(1) Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal des Sports les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2003 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2004, qui lui ont été demandés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JUI

[Ordre du jour](#)